

➤ L'activité prévisionnelle

Avant d'engager la réflexion sur des éléments financiers, il apparaît important à l'entreprise de **qualifier son activité « apprentissage » actuelle et à venir pour valider le choix stratégique de poursuivre la réflexion de création d'un CFA**. Ce travail passe nécessairement par les questionnements suivants :

État des lieux de l'existant

- Combien de personnes l'entreprise recrute-t-elle annuellement ? Quelle est la part d'alternants dans ces recrutements ?
- Combien d'alternants l'entreprise accueille-t-elle ?
- Sous quels statuts (CDI, CDD, personnels intérimaires ou prestataires ..) ?
- Sous quels dispositifs (apprentissage / contrat de professionnalisation) ?
- Quels autres publics apprenants mobilisables (salariés au titre du plan de développement des compétences, salariés en contrat de professionnalisation, salariés en reconversion, intérimaires, prestataires..) ?
- Quelles sont les formations concernées (formations « cœur de métiers » / formations « transverses ») ?
- Sur quelles unités d'entreprise ? Sur quels territoires ?
- Avec quels partenaires pédagogiques ?

État des lieux prospectif

- En termes de GPEC/GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels), quels sont les besoins en compétences à court et moyen terme ?
- Les cursus et les certifications existants sont-ils adaptés aux compétences attendues ? Ou doivent-ils engager l'entreprise dans un processus de création de certification (diplômes et titres) ?
- Des besoins de recrutement sont-ils identifiés (remplacement, départ, ...) ?

Ce travail accompli doit permettre de qualifier :

- Le dimensionnement théorique du CFA,
- Les partenariats possibles,
- L'offre de formation et de certification existante,
- L'offre de formation et de certification à développer,
- ... et de recenser les données variables d'activité pour envisager l'alimentation du business model.



Découvrez le témoignage Mauffrey